



⇒ Quels sont les objectifs du CLS ?

Le Contrat Local de Santé (CLS) a vocation à repérer et répondre aux enjeux de santé du territoire avec pour finalité la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

⇒ Pourquoi un CLS en Haute-Gironde ?

Face aux différents enjeux de santé (précarité, difficultés d'accès aux soins, perte d'autonomie, habitats indignes, ...), les partenaires se sont mobilisés pour construire et mener des actions concourant à améliorer la santé de la population.

Le CLS a pour objectif de créer une dynamique collective entre les acteurs et de développer un plan d'actions répondant aux problématiques locales. Le CLS permet également de valoriser les actions des partenaires et de développer leurs actions à l'échelle de la Haute-Gironde.

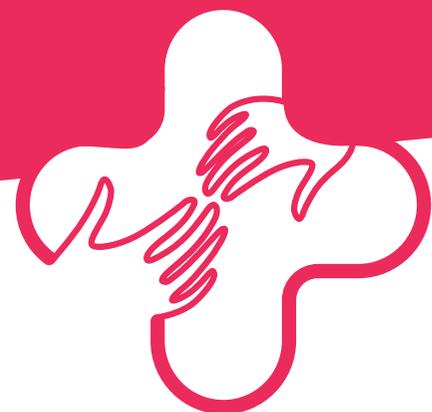
La coordinatrice s'appuie sur l'expertise du groupe projet CLS composé d'un référent de chaque communauté de communes (Blaye, Estuaire, Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde) ainsi que d'un agent référent au sein de la délégation départementale Gironde de l'ARS.

La coordinatrice est installée dans les locaux de la mairie de Saint-Christoly-de-Blaye. Elle occupe les bureaux du Réseau Santé Social dont elle est également la coordinatrice.

Le Contrat Local de Santé de la Haute-Gironde est animé par
Mélissa Mathé, coordinatrice CLS :
melissamathe.cls@gmail.com
06 07 04 92 28



Visiter le site internet du CLS :
www.clshautegironde.fr

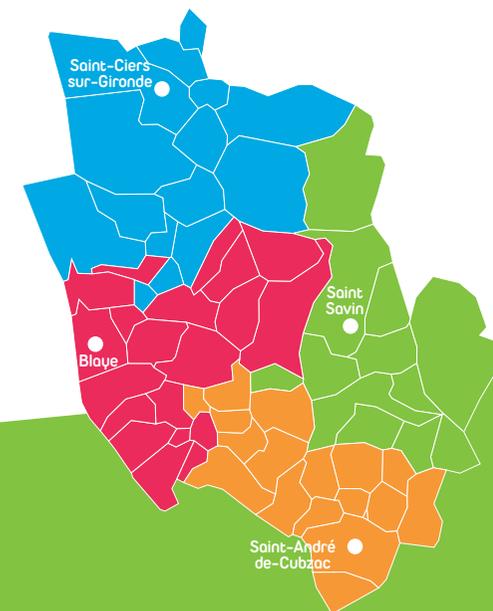


Contrat Local de Santé Haute-Gironde

Le Contrat Local de Santé de la Haute-Gironde a été signé en 2018 pour une durée de 5 ans. Un programme d'actions pluriannuel a été construit par les acteurs du territoire : il comporte 4 axes stratégiques, 15 objectifs de santé et 17 fiches actions.

⇒ Le territoire du CLS

Le CLS de la Haute-Gironde s'étend sur le territoire des 4 communautés de communes : **Blaye**, **Estuaire**, **Grand Cubzaguais** et **Latitude Nord Gironde**. Cela concerne 62 communes pour environ 90 000 habitants.



Il s'agit de la première génération du CLS Haute-Gironde (2018-2023).

AXE 01⇒ ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS

Dans cet axe, les professionnels ont choisi de travailler sur l'accès aux droits et aux soins. Il sera particulièrement étudié pour les personnes qui renoncent aux soins (FA3).

Parmi les autres actions, il sera question de développer tous les outils de recensement de l'offre mais aussi les référentiels d'orientation (FA1). Un travail similaire sera engagé pour toutes les actions de prévention existantes en Haute-Gironde (FA4).

Enfin, face à la désertification médicale, une des actions portera sur l'attractivité des médecins généralistes et spécialistes sur le territoire (FA2).

AXE 02⇒ SANTÉ MENTALE

Ce deuxième axe est entièrement consacré aux problématiques de santé mentale du territoire.

Une des actions permettra de développer le repérage, l'orientation et la prise en charge précoce des jeunes et adultes souffrant de troubles psychiatriques par la mise en place d'outils, de formations et d'un réseau de repérage (FA5).

Ce projet sera en lien avec le déploiement d'infirmiers coordinateurs au GCS Santé Mentale chargés d'accompagner et sensibiliser les équipes institutionnelles dans la prise en charge des pathologies psychiatriques (FA7).

Ces actions seront complétées par un travail de développement de l'offre d'une part avec de nouveaux services sur le territoire (FA6) mais aussi par le recrutement de nouveaux psychiatres hospitaliers et libéraux (FA8).

Les professionnels souhaitent également mettre en place un temps d'échange et de rencontre pour les aidants de ces personnes souffrant de troubles psychiques (FA9).

Enfin, le sujet des violences intrafamiliales sera abordé dans cet axe (FA10). L'objectif est d'améliorer la prise en charge des victimes (enfants, adultes) mais aussi de travailler auprès des auteurs de violence.

AXE 03⇒ HABITUDES ET ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

Cet axe se focalise particulièrement sur la petite enfance et l'enfance via 2 actions concernant la limitation de l'exposition aux substances polluantes dans les structures d'accueil de l'enfant (FA11) ainsi que l'organisation d'un Forum de la parentalité pour soutenir le rôle et la fonction de parent (FA12).

Enfin, la qualité de l'air extérieur sera également travaillée dans ce CLS via la déclinaison de l'Observatoire Régional Santé Environnement sur la Haute-Gironde. Cet espace d'échanges et de réflexion aura pour objectif de présenter des données locales et d'élaborer un programme d'actions sur la réduction des pesticides dans les exploitations viticoles (FA13).

AXE 04⇒ HABITATS FAVORABLES À LA SANTÉ

La question de l'habitat indigne sera étudiée par la mise en place du protocole social, outil de repérage et de coordination à l'échelon local des situations de mal logement (FA14).

Dans le cadre de l'habitat inclusif, les partenaires souhaitent également réfléchir à une offre de logements adaptés au public fragile (FA15).

Puis, cet axe s'attardera sur le bien vivre à domicile notamment en améliorant la coordination des entrées et sorties d'hospitalisation pour permettre un retour au domicile dans des conditions favorables (FA16). Le sujet de l'aide à la toilette sera également abordé dans l'une des fiches actions (FA17).



Le Contrat Local de Santé de la Haute-Gironde c'est 17 fiches actions réparties en 4 axes stratégiques à mettre en oeuvre.